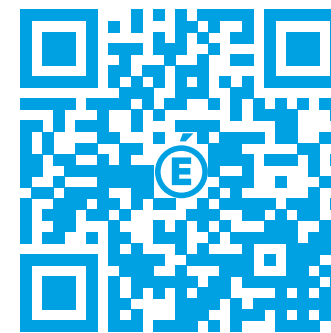


FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Une ambition
pour la refondation
de l'École

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

L'ESSENTIEL

Notre monde connaît aujourd'hui avec le numérique une rupture technologique aussi importante que le fut, au XV^e siècle, l'invention de l'imprimerie. La transformation radicale des modes de production et de diffusion des connaissances et des rapports sociaux emporte, partout et pour tous, de nouvelles façons de vivre, de raisonner, de communiquer, de travailler, et, pour l'École de la République, de nouveaux défis. Car transmettre des savoirs à des enfants qui évoluent depuis leur naissance dans une société irriguée par le numérique et donner à chacun les clés pour réussir dans sa vie personnelle, sociale et professionnelle future nécessitent de repenser en profondeur notre manière d'apprendre et d'enseigner ainsi que le contenu des enseignements.



Faire entrer l'École dans l'ère du numérique : un impératif pédagogique et un projet de société

Le numérique au service des missions de l'École

Le numérique peut aider l'École dans l'accomplissement de ses missions fondamentales : instruire, éduquer, émanciper et former les enfants d'aujourd'hui pour qu'ils deviennent les citoyens épanouis et responsables de demain.

Le numérique contribue en effet à améliorer l'efficacité des enseignements. Il constitue un pilier de la refondation pédagogique : il permet notamment de développer des pratiques pédagogiques plus adaptées aux rythmes et aux besoins de l'enfant, de renforcer l'interactivité des cours en rendant les élèves acteurs de leurs propres apprentissages, d'encourager la collaboration entre les élèves et le travail en autonomie ; il offre des possibilités nouvelles pour les élèves en situation de handicap. Il s'agit avant tout, avec le numérique, de donner à chacun le goût d'apprendre. L'intérêt éducatif du numérique dépasse également le cadre de la classe. Il facilite les échanges au sein de la communauté éducative et favorise l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants. Il contribue aussi, en mettant des contenus de qualité à disposition de tous et en tous lieux, à réduire les inégalités territoriales et sociales.

Éduquer au numérique : une nouvelle mission pour l'École

Une véritable éducation aux médias, adaptée aux supports et outils de communication contemporains, sera dispensée de l'école primaire au lycée, en étroite collaboration avec les associations partenaires de l'École.

Cette éducation aux médias devra leur transmettre les connaissances et les compétences nécessaires à une maîtrise de l'information devenue aujourd'hui la condition d'accès aux autres savoirs. Elle devra notamment leur apprendre à porter un regard critique sur les contenus des différents médias, en particulier numériques, mais aussi à utiliser ces technologies de manière raisonnée pour créer, co-construire des savoirs, partager leurs productions et communiquer.

Une communauté éducative convaincue des bénéfices du numérique pour l'École

Un sondage réalisé en novembre 2012 auprès d'enseignants, de parents et d'élèves¹ a confirmé l'existence de fortes attentes en matière de numérique éducatif. Ainsi, 92 % des enseignants et des parents, et 98 % des élèves estiment que le développement du numérique à l'École est une bonne chose. Selon 95 % des enseignants, 93 % des parents et 96 % des élèves, le numérique permet de rendre les cours plus attractifs. Ils sont respectivement 74 %, 75 % et 87 % à considérer qu'il accroît l'efficacité des enseignements et 79 %, 81 % et 84 % sont d'avis qu'il favorise la participation des élèves.

¹ Le numérique à l'École, sondage Opinionway pour le MEN - Novembre 2012

Une stratégie globale et partenariale permettant d'inscrire effectivement et durablement l'École dans l'ère du numérique

Le bilan des nombreux plans menés depuis les années 70 en matière de numérique montre que ceux-ci ont manqué d'une vision d'ensemble. Ils se sont concentrés majoritairement sur la problématique des équipements. Or si équiper convenablement les écoles et les établissements constitue un préalable, l'ambition pour le numérique à l'École ne peut se limiter à cette seule dimension. Elle doit également traiter d'autres questions majeures telles que la formation des enseignants et la mise à disposition de contenus et services pédagogiques de haute qualité.

La stratégie présentée aujourd'hui se veut globale, cohérente mais aussi collaborative, car l'entrée de l'École dans l'ère du numérique ne pourra se faire qu'avec les enseignants, les personnels d'encadrement et tous les partenaires de l'École : collectivités territoriales, monde associatif, acteurs privés. Il s'agit de créer avec eux les conditions nécessaires pour que le numérique trouve effectivement et durablement sa place dans notre système éducatif.

Une formation au et par le numérique pour les enseignants et personnels d'encadrement

La formation au et par le numérique fera partie intégrante des enseignements dispensés au sein des

futures écoles supérieures du professorat et de l'éducation, dans le cadre de la formation initiale comme de la formation continue. L'objectif de cette formation sera de savoir maîtriser les outils sur le plan technique, mais aussi, et surtout, de mettre le numérique au service des apprentissages en classe, de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves ou encore d'utiliser les services de communication pour mieux impliquer les familles. Cette formation aura elle-même recours aux technologies numériques. Un premier jeu de modules de formation en ligne sera ainsi accessible dès la rentrée 2013, préfigurant la naissance d'un « campus numérique ».

L'investissement dans le développement des usages pédagogiques du numérique sera par ailleurs reconnu et valorisé dans les carrières.

Des ressources pédagogiques de qualité et accessibles à tous dans le cadre d'un service public de l'enseignement numérique

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit l'instauration d'un service public de l'enseignement numérique. Ce service public offrira aux écoles et aux établissements des services numériques permettant de compléter les enseignements existants et de faciliter la mise en œuvre d'une aide personnalisée pour les élèves en difficulté. Il proposera également aux enseignants une plate-forme de partage de leurs productions pédagogiques, d'autres ressources numériques à utiliser en classe, des contenus et services destinés à leur formation initiale et continue, ou encore des outils de suivi des élèves et de communication avec les familles.

Des solutions concrètes pour faciliter l'action des collectivités territoriales en matière d'équipement et de raccordement au très haut débit

De nombreuses collectivités ont déjà investi dans le domaine du numérique et souhaitent poursuivre et renforcer leurs efforts pour équiper les établissements et déployer les environnements numériques de travail. Mais toutes n'ont pas les mêmes moyens.

Parce que l'égalité des territoires est un enjeu majeur pour notre École, l'État prend un certain nombre d'initiatives pour aider les collectivités :

- l'incitation au raccordement des écoles, collèges et lycées au très haut débit ;
- la signature d'une convention avec la Caisse des dépôts et consignations pour encourager le déploiement du numérique à l'École avec les collectivités ;
- la création d'une cellule d'appui au sein du ministère de l'éducation nationale afin d'aider les collectivités à monter des projets éligibles aux financements européens (FEDER et FSE), à coordonner leurs actions, ou encore à mutualiser les bonnes pratiques ;
- la construction, avec l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) d'une offre globale d'équipements et de prestations associées, pensée pour les écoles primaires ; cette offre, disponible au printemps 2013, permettra aux municipalités d'éviter des passations de marchés publics et sera complétée fin 2013 par une proposition d'espace numérique de travail pour les écoles.

Le soutien à la création d'une filière dédiée au numérique éducatif

L'organisation des acteurs de l'industrie du numérique éducatif dans le cadre d'une filière dédiée au développement des ressources et outils numériques à l'École est une autre condition pour réussir à faire entrer de manière durable notre École dans l'ère du numérique. La France doit ainsi prendre toute sa place au niveau international dans la création de contenus et de services numériques de haute qualité technologique et pédagogique.

Une nouvelle gouvernance

Afin que l'entrée de l'École devienne une réalité partout et pour tous et que la coordination des actions menées soit garantie, une gouvernance nationale sera instaurée. Elle pourra notamment s'appuyer sur une structure dédiée au sein du ministère de l'éducation nationale et sur un Conseil du numérique éducatif qui sera installé dès 2013. Instance de dialogue et de coordination, ce conseil rassemblera des représentants de l'éducation nationale, de la communauté éducative, des collectivités, de la recherche, des partenaires publics, des acteurs privés. Des gouvernances régionales permettront également de mobiliser dans les territoires l'ensemble des acteurs concernés (rectorats, collectivités territoriales, chefs d'établissement, etc.).

La mobilisation de la recherche

La recherche aura un rôle central à jouer dans le cadre de la stratégie numérique. Un travail conjoint sera mené avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de mobiliser la recherche publique pour apporter des réponses aux questions d'ordre pédagogique, technologique, économique et sociologique soulevées par le développement du numérique à l'École, mais aussi développer des programmes en faveur des pratiques pédagogiques innovantes et de l'évaluation de l'impact du numérique sur les apprentissages. Il s'agira également de favoriser la recherche et le développement par des appels à projet. Les projets qui sont soutenus dans le cadre des investissements d'avenir sont un exemple de ces échanges féconds entre le monde de la recherche et le monde de l'industrie.

Des nouveaux services proposés aux enseignants, aux élèves et aux parents dès la rentrée 2013

Si la stratégie présentée aujourd'hui est inédite, c'est aussi parce qu'elle comprend une offre de nouveaux services numériques à destination des enseignants, des élèves et des parents.

Cette offre sera mise en place de manière progressive entre 2013 et 2017, mais plusieurs services seront opérationnels dès la rentrée 2013 afin que l'ambition pour le numérique à l'École puisse s'incarner rapidement et concrètement dans les classes et dans le quotidien des enseignants et des élèves, notamment :

- un service de soutien scolaire en ligne en français, mathématiques et anglais pour 30 000 élèves en difficulté dans des établissements de l'éducation prioritaire ;
- l'accès en ligne à des sujets et éléments de correction du brevet et des baccalauréats général, technologique et professionnel ;
- un dispositif interactif sur l'apprentissage de la lecture, pour les enseignants et les parents d'élèves de CP ;
- une collection de ressources numériques et de films d'animation pédagogiques centrée sur l'acquisition des fondamentaux ;
- une offre de contenus et de services numériques visant à favoriser l'apprentissage de l'anglais dans le 1^{er} degré, appelée *English for Schools* ;
- un site web de géolocalisation des solutions de formation pour les jeunes décrocheurs ;
- un service d'accès aux informations relatives à l'orientation adapté aux élèves en situation de handicap.

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Une ambition
pour la refondation
de l'École

Jeudi 13 décembre 2012



Sommaire

! UNE URGENCE À AGIR

- 1 Des élèves et enseignants évoluant dans une société numérique
- 2 Des attentes fortes pour inscrire l'École dans l'ère du numérique
- 3 Des bénéfices du numérique pour l'École...
- 4 ...recherchés dans les politiques éducatives au niveau international
- 5 En France, des usages du numérique en classe encore loin d'être généralisés...
- 6 ...et des défis structurels à relever pour permettre ce développement des usages

7 UNE URGENCE À AGIR



NOTRE VISION DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

- 8 FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
- 9 Développer de façon maîtrisée le numérique en cohérence avec les valeurs de l'École
- 10 Inscrire le numérique dans la loi
- 11 Mettre en place une stratégie globale et durable
- 12 Offrir des contenus et services aux élèves, parents et enseignants
- 13 Réunir les conditions d'une inscription durable de l'École dans l'ère du numérique
- 14 En 2013, donner la priorité aux apprentissages fondamentaux et à l'accompagnement personnalisé
- 15 En 2013, mobiliser l'ensemble des partenaires

16 ENSEMBLE, FAISONS ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Des élèves et enseignants évoluant dans une société numérique

1

Des usages du numérique qui ne cessent de se développer, à domicile et en situation de mobilité

Des acteurs connectés en quasi-totalité



99 % des adolescents sont internautes
91 % des enfants de 12 à 24 ans possèdent un Smartphone



99 % des enseignants possèdent un ordinateur
96 % ont un accès internet à domicile



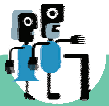
Plus des ¾ des ménages disposent d'un ordinateur à domicile et sont connectés à Internet (au-dessus des moyennes de l'UE)
Le taux d'équipement en tablette est passé de 4 % à 15 % entre 2011 et 2012

Une nouvelle génération d'élèves, la génération 20/20 (« 20 ans en 2020 »), avec ses spécificités, que l'École doit accompagner dans son intégration dans la société

- Des enfants et adolescents qui connaissent une exposition précoce et fréquente aux écrans et outils numériques, sont baignés dans une culture de l'immédiateté, et passent désormais plus de temps devant internet que devant la télévision
- Une génération qui présente un risque de « décalage » face aux méthodes conventionnelles d'enseignement, et pour laquelle le numérique présente des opportunités :
 - mobiliser le numérique à l'École permet de développer de nouvelles pratiques pédagogiques, plus attractives
 - aider les élèves à décrypter le numérique, c'est leur apprendre un usage raisonné des outils et les aider à être citoyens de la société numérique

Des attentes fortes pour inscrire l'École dans l'ère du numérique

2



Enseignants

- Pour 92 % des enseignants, le développement du numérique à l'École est une bonne chose
- Pour plus de 9 enseignants sur 10, **le numérique favorise la diversification des pratiques pédagogiques** et renforce l'attractivité des cours
- 59 % des enseignants estiment que **le numérique est insuffisamment développé dans leur établissement**



Parents

- Les parents sont convaincus à 92 % que l'usage du numérique à l'École est une bonne chose
- Près de 80 % d'entre eux pensent qu'il **renforce la motivation des élèves** et que la non-maîtrise du numérique est un handicap

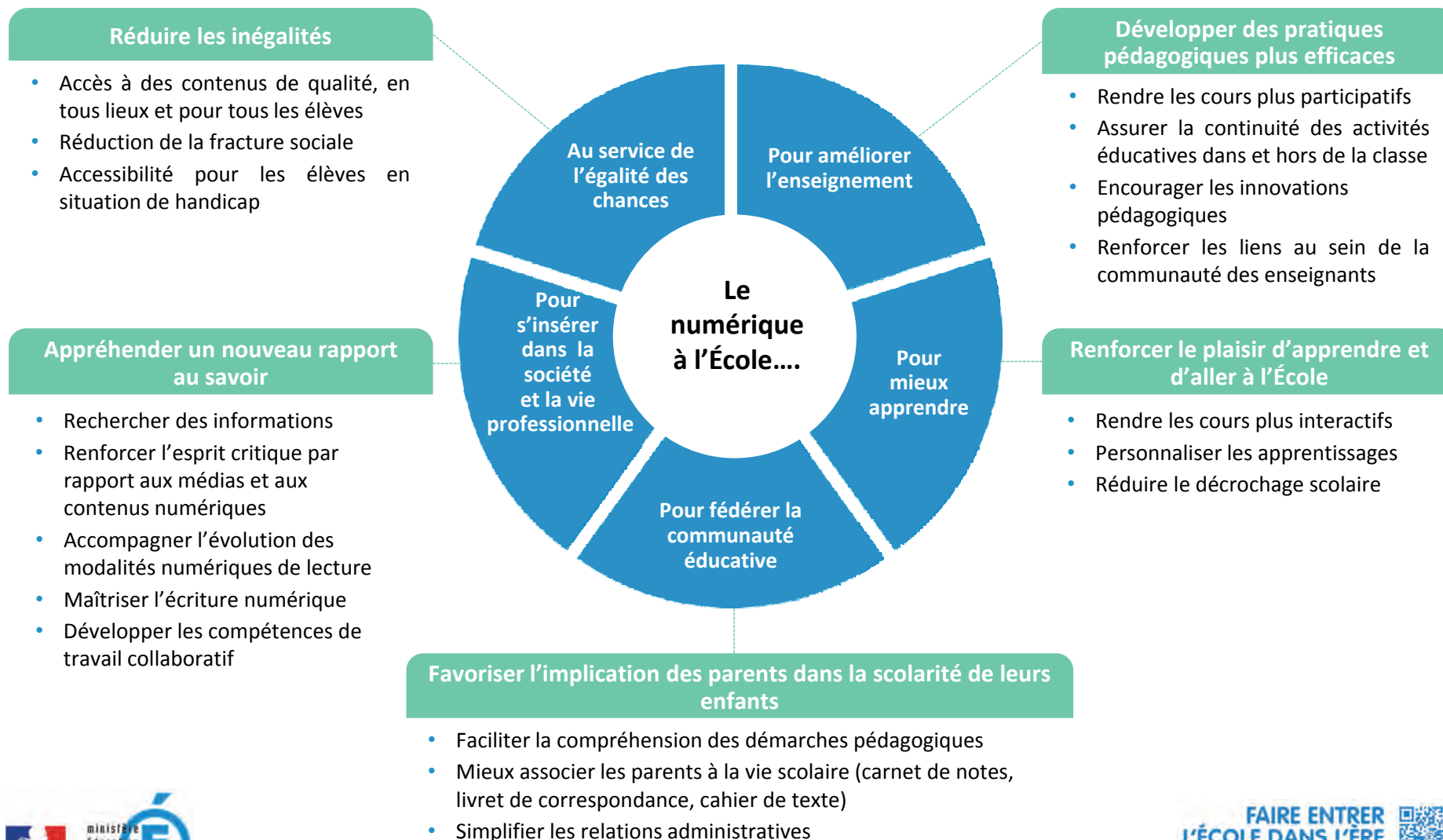


Élèves

- 98 % des élèves déclarent que le développement du numérique à l'École est une bonne chose
- 64 % s'ennuient à l'École...
- ...96 % estiment que **le numérique permet de rendre les cours plus attractifs**

Des bénéfices du numérique pour l'École...

3



... recherchés dans les politiques éducatives au niveau international

4

Une accélération de l'usage du numérique à l'École constatée dans de nombreux pays

Une rénovation des pratiques pédagogiques par le numérique et un investissement dans la formation des enseignants à l'usage du numérique à l'École

- Aux **Pays-Bas**, 90 % des enseignants de primaire font manipuler les outils numériques à leurs élèves 8 heures par semaine
- Aux **États-Unis**, l'administration Obama a lancé l'initiative *Digital Promise*, qui s'appuie sur une agence et un réseau d'écoles innovantes en charge de favoriser le développement des usages du numérique, y compris par le levier des ressources libres
- En **Corée du Sud**, le programme *Smart Education* prévoit la généralisation des manuels numériques pour 8 millions d'élèves d'ici 2015

Des investissements pour l'équipement, la maintenance et le raccordement au très haut débit, qui garantissent un service de qualité pour les usages dans les écoles

- On recense en moyenne 1 ordinateur pour 9 élèves de primaire en **France**, contre 1 pour 3,5 au niveau européen
- En **Turquie**, un programme d'acquisition de 16 millions de tablettes sur 4 ans a été lancé pour les élèves de primaire

Une tendance à la libéralisation de l'accès aux connaissances

- Des universités américaines proposent des cours en ligne ouverts avec des ressources éducatives libres et connaissent une progression des inscriptions supérieure à celle du démarrage des grands réseaux sociaux
- La *Khan Academy*, organisation à but non lucratif, offre des exercices en ligne et 3 000 vidéos, et revendique 82 millions de visiteurs
- Des entreprises, majoritairement anglo-saxonnes, mettent à disposition des ressources pédagogiques gratuites

En France, des usages du numérique en classe encore loin d'être généralisés...

5

Un décalage entre les usages à domicile et les usages en classe, pour les élèves comme pour les enseignants

Ordinateurs et internet utilisés en préparation de la classe...



Par les enseignants : plus de 75 % ont recours au numérique chaque semaine pour préparer leurs cours, et 91 % au moins une fois par mois



Par les élèves : 85 % des collégiens utilisent un ordinateur pour préparer un exposé

...une utilisation dans les établissements, principalement administrative

- 85 % des enseignants utilisent les TIC pour saisir les notes et absences
- Seuls 22 % y ont recours pour échanger avec les élèves, et 15 % pour communiquer avec les parents



... et moindre pendant la classe

- Moins de 50 % des enseignants utilisent le numérique dans leurs cours, et ceux qui l'utilisent le font de manière peu fréquente
- 21 % des enseignants font manipuler les TIC à leurs élèves une fois par semaine

... et des défis structurels à relever pour permettre ce déploiement des usages

6

Une absence de vision d'ensemble

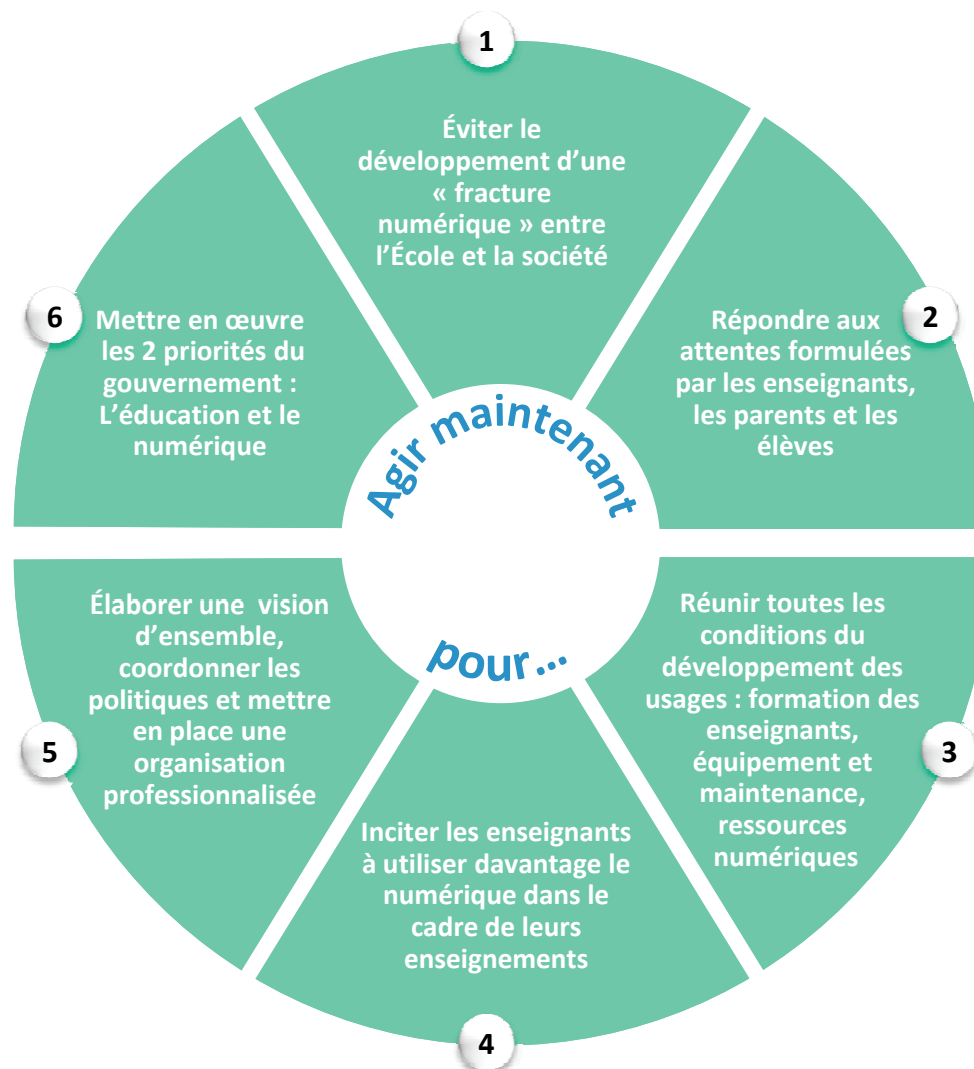
- Une **approche souvent partielle** du numérique dans les 15 plans qui lui ont été dédiés depuis les années 70, principalement centrés sur l'équipement
- Un **pilotage d'ensemble insuffisant** de la création de ressources numériques et une faible lisibilité de l'offre disponible
- Une absence de cadre national explicite sur ce qui est attendu en matière d'usages du numérique à l'École
- Des expérimentations et initiatives sur le numérique nombreuses mais qui restent localisées

Un manque de coordination des acteurs de la filière du numérique éducatif

- En matière d'**équipement**, une coordination à améliorer entre le ministère de l'éducation nationale et les collectivités territoriales et des efforts à poursuivre pour faciliter la maintenance
- Pour la **création de ressources pédagogiques**, une coordination à définir entre le ministère, ses opérateurs, les éditeurs privés et les enseignants
- Sur les **services numériques d'échange**, comme les portails, une coordination à définir entre le ministère de l'éducation nationale, ses opérateurs, les initiatives des associations, les industriels du numérique...

Une urgence à agir...

7



Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

Une stratégie globale, collaborative et s'inscrivant dans la durée

- 1 Un levier de la refondation
- 2 Une stratégie d'ensemble
- 3 Une stratégie durable
- 4 Une stratégie concrète

8

1

Un principe :
faire du numérique un
levier de la refondation de
l'École de la République

- Développer le numérique de façon maîtrisée, dans le respect des valeurs et des missions de l'École
- Inscrire dans la loi la mise en place d'un service public de l'enseignement numérique
- Concevoir une stratégie globale et durable, aborder la problématique du numérique dans toutes ses dimensions : contenus, équipement, formations, professionnalisation des acteurs...

2

Une stratégie d'ensemble

- Proposer des services orientés vers les élèves, les parents, les enseignants, les personnels d'encadrement et les autres personnels d'éducation, avec une stratégie de développement progressif entre 2013 et 2017

3

Une stratégie durable :
créer les conditions de
l'inscription durable de
l'École dans l'ère du
numérique

- Mettre les enseignants, personnels d'encadrement et chercheurs au cœur du développement des usages du numérique
- Mettre en place une organisation adaptée et créer les instances de gouvernance au niveau national et territorial
- Renforcer la relation partenariale avec les collectivités territoriales et les acteurs privés du numérique
- Professionnaliser les acteurs

4

Une stratégie
concrète dès 2013

- Donner la priorité au développement de contenus et services pour l'apprentissage des fondamentaux et l'accompagnement personnalisé
- Impulser une dynamique collective : communauté éducative, collectivités, opérateurs publics, acteurs publics et privés du numérique
- Proposer des rendez-vous tout au long de l'année, pour suivre le développement des projets

Un développement maîtrisé du numérique en cohérence avec les valeurs de l'École

1 Un levier de la refondation

9

Le développement du numérique doit se faire dans le respect des valeurs et missions de l'École...

Garantir à tous le niveau de formation le plus élevé possible

Transmettre les valeurs de la République



Rendre l'École accessible à tous

Préparer les élèves au monde du travail

...de façon raisonnée ...

- Il ne s'agit pas de passer au tout numérique, de renoncer au manuel papier ou à l'écriture manuscrite
- La médiation de l'enseignant reste le cœur de la pédagogie
- Les élèves bénéficieront d'une éducation aux médias renouvelée visant à développer leur esprit critique
- Ils ne seront pas laissés seuls devant les écrans et n'y seront pas surexposés, mais accompagnés en permanence par des enseignants

...en garantissant le respect de la vie privée des élèves et des enseignants

Le service public de l'enseignement numérique sera mis en œuvre dans un cadre de confiance défini avec la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), pour assurer la protection des données personnelles



Les principes du projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

Créer un service public de l'enseignement numérique

- Mettre à disposition des services numériques permettant de prolonger les enseignements dispensés en classe et de faciliter la mise en œuvre d'une aide personnalisée pour les élèves
- Proposer aux enseignants des ressources pédagogiques, des formations et des services leur permettant de communiquer avec les élèves et leur famille

Inscrire le numérique au cœur des enseignements

- Proposer une éducation aux médias renouvelée : promouvoir une pratique raisonnée des outils d'information et de communication (usage autonome et responsable)
- Former progressivement, à l'école, au collège et au lycée, à l'utilisation des outils et ressources numériques, dans le cadre des disciplines voire d'enseignements spécifiques

Intégrer le numérique dans la formation

- Inscrire le numérique dans la formation initiale et continue des enseignants, des personnels d'encadrement et des autres personnels d'éducation, dans le cadre des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)

Repenser l'architecture des établissements scolaires

- Favoriser le développement et l'utilisation des nouvelles technologies

Clarifier la répartition des compétences entre l'État et les collectivités

- Clarifier la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du numérique à l'École

Étendre l'exception pédagogique

- Faciliter l'usage en classe des ressources numériques

Une stratégie globale et durable

1 Un levier de la refondation

11

Fixer l'ambition de l'entrée de l'École dans l'ère du numérique

Mettre en place et déployer le service public de l'enseignement numérique

Concrétiser et crédibiliser l'entrée dans le numérique au plus tôt

Développer les usages du numérique à l'École 2013 - 2017

Une stratégie de services numériques

La réunion des conditions de l'inscription durable de l'École dans l'ère du numérique

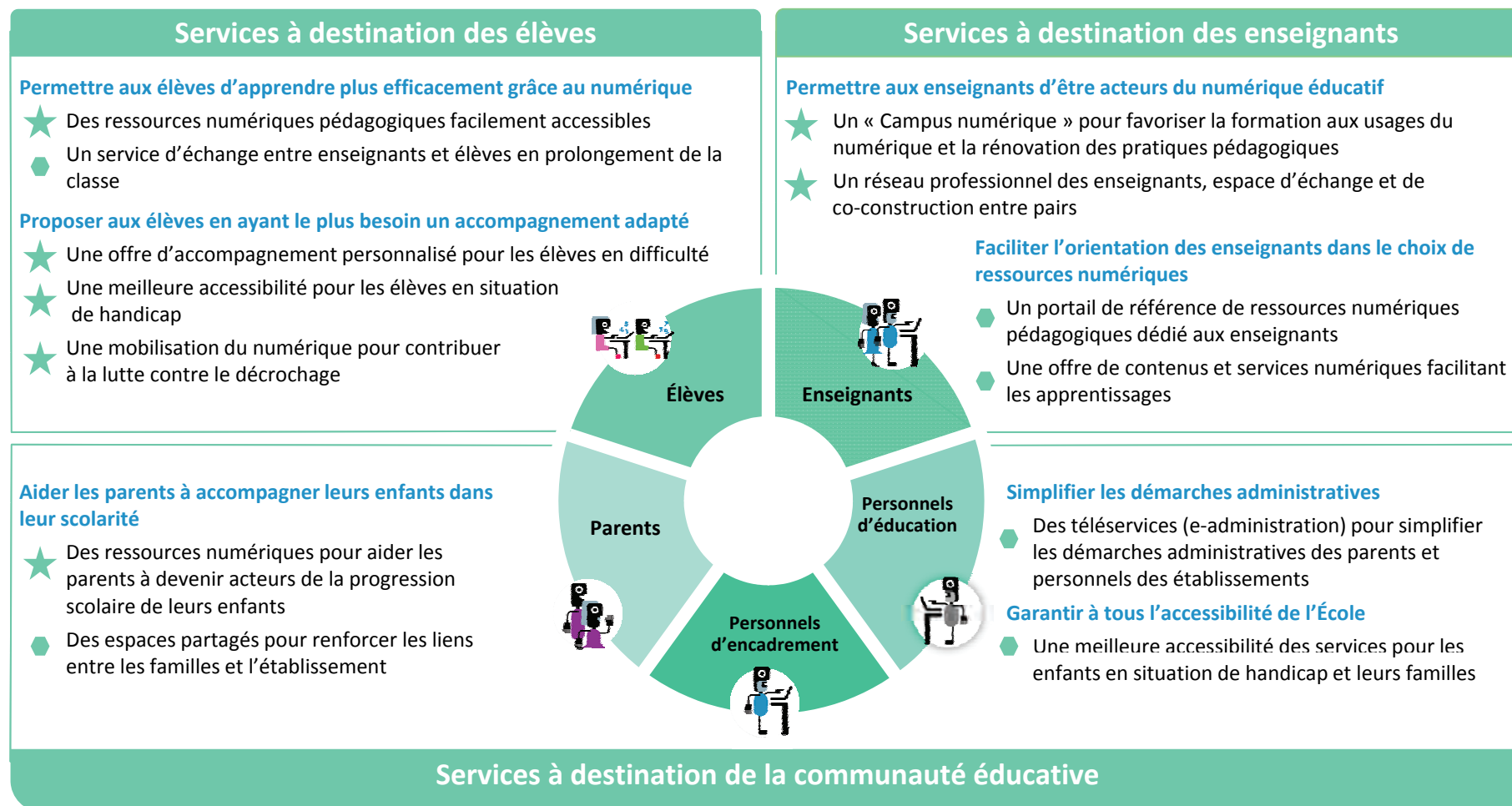
Une mise en œuvre programmée des actions à mener dès 2013

- Garantir la conception et la mise à disposition de contenus pédagogiques numériques de qualité en direction des élèves, des enseignants et des parents
- Poursuivre la mise en place, pour la communauté éducative, de services numériques performants et adaptés aux territoires et aux projets éducatifs
- Favoriser la création de ressources libres

- Créer les conditions du développement des usages numériques, via :
 - des formations au et par le numérique
 - la recherche et l'évaluation des usages
- Comblar le retard de la France en matière d'équipement et garantir la qualité de service
- Mettre en place une organisation adaptée aux enjeux et créer une filière métier professionnelle dédiée au numérique éducatif

- Créer une gouvernance, au niveau national et au niveau territorial
- Installer une logique partenariale avec l'ensemble des acteurs publics, notamment les collectivités, et privés
- Développer les services numériques en primaire pour favoriser l'acquisition des fondamentaux
- Renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves en difficulté et des décrocheurs
- Proposer des contenus pédagogiques en ligne pour tous

Une offre, à horizon 2017, de contenus pédagogiques et de services à destination des élèves, parents et enseignants



Des conditions à réunir pour inscrire durablement l'École dans l'ère du numérique

- **Inscrire le numérique dans les formations** initiales et continues des enseignants et personnels d'encadrement
- **Faciliter la production et le partage de contenus pédagogiques** par les enseignants et valoriser leur implication dans le numérique
- **Développer des programmes de recherche** en faveur des pratiques pédagogiques innovantes et de l'évaluation de l'impact du numérique sur les apprentissages
- **Fédérer les collectivités autour des objectifs de développement des usages**, équipement et maintenance, en coordination avec la politique nationale
- **Développer des partenariats** avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'UGAP, pour faciliter les acquisitions d'équipement ou de services de maintenance au bénéfice des collectivités territoriales
- **Mobiliser des fonds** européens FEDER et des Investissements d'avenir en cofinancement des projets des collectivités territoriales



- **Favoriser la R&D**, par des appels à projets et des partenariats publics-privés
- **Développer des partenariats** avec des éditeurs de ressources français et avec de grandes entreprises internationales du numérique
- **Favoriser l'exportation** de nos produits et services numériques pédagogiques
- **Mettre en place une gouvernance nationale et des gouvernances territoriales**
- **Professionaliser les acteurs** : développer de nouveaux métiers et compétences, notamment sur l'observation des usages et l'évaluation de leurs impacts
- **Mobiliser la recherche publique** pour apporter des réponses aux questions pédagogiques, technologiques, économiques et sociologiques soulevées par le développement du numérique



En 2013, une priorité aux apprentissages fondamentaux et à l'accompagnement personnalisé...

4 Une stratégie concrète

14

Renforcer les dispositifs contribuant au développement des usages

Tous
niveaux

- Un premier jeu de **modules de formation en ligne**, préfigurant un « Campus numérique » (septembre 2013)
- Un **cadre renouvelé pour le développement des espaces numériques de travail (ENT)** (courant 2013)

Mettre à disposition des élèves des contenus pédagogiques gratuits avec une priorité au primaire

Primaire

- Une offre de services en ligne accessible à tous pour l'**apprentissage de l'anglais en primaire, *English for Schools*** (septembre 2013)
- Une collection de ressources numériques et de **films d'animation pédagogiques sur les points clés du programme du primaire**, accessible en ligne (septembre 2013)

Collège
et lycée

- Un meilleur accès aux **ressources numériques des grands établissements publics éducatifs, culturels et scientifiques** (septembre 2013)
- Un accès en ligne à des **sujets et éléments de correction du brevet des collèges et du bac** pour les filières générales, technologiques et professionnelles (progressivement à partir de janvier 2013)
- Une **télévision connectée pour créer et diffuser des contenus produits par les lycéens** dans le cadre de l'éducation aux médias et à la culture numérique (septembre 2013)

Accompagner les élèves en ayant le plus besoin

Collège
et lycée

- Un service d'**accompagnement personnalisé pour 30 000 élèves de 6^e des établissements d'éducation prioritaire**, en français, mathématiques et anglais (septembre 2013)
- Un **service en ligne d'orientation pour les jeunes en situation de décrochage** (1^{er} trimestre 2013)
- Une offre en matière d'**orientation, accessible aux élèves en situation de handicap** sur Smartphone (janvier 2013)

Renforcer l'implication des parents

Primaire

- Un dispositif interactif sur l'**apprentissage de la lecture** pour les parents d'élèves de CP et les jeunes enseignants (janvier 2013)

Collège
et lycée

- La **dématérialisation de la procédure d'inscription au lycée**, pour simplifier la vie des familles et des chefs d'établissement (juin 2013)

En 2013, les premières actions pour mobiliser l'ensemble des partenaires

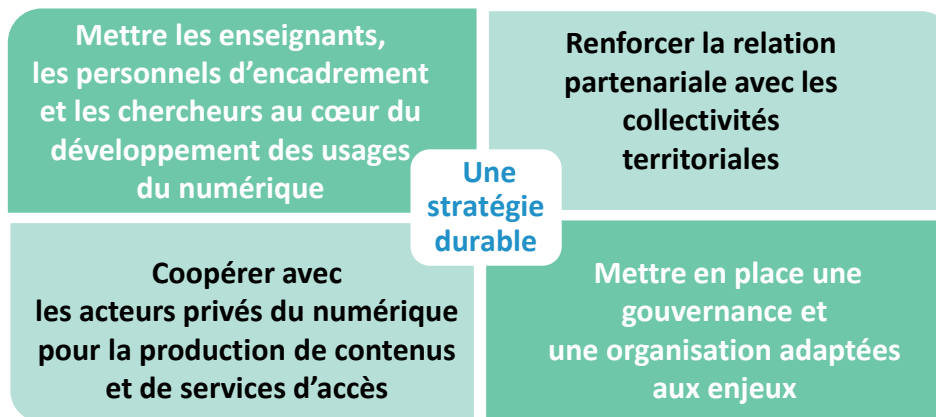
4 Une stratégie concrète

15

- **Priorité à la formation** des enseignants et des personnels d'encadrement
- Accompagnement de proximité au déploiement des usages
- **Mobilisation de la recherche publique** pour favoriser le développement de nouvelles méthodes pédagogiques recourant au numérique
- **Création des gouvernances territoriales**
- Partenariat avec la CDC pour **prioriser le raccordement des écoles et établissements scolaires au très haut débit**
- **Appui à l'effort d'équipement des collectivités** (aide à la mobilisation des fonds européens, simplification des achats par une offre UGAP)

► *Détail présenté dans la fiche
dédiée du dossier de presse*

► *Détail présenté dans la fiche
dédiée du dossier de presse*



- **Développement de partenariats** avec les organisations représentatives des industriels et des éditeurs numériques de l'éducation et la formation
- **Lancement d'un appel à projets « Investissements d'avenir »** pour développer des ressources et services pédagogiques innovants portant sur les apprentissages fondamentaux
- **Encouragement aux coopérations** entre acteurs de l'édition pédagogique et filière numérique française
- **Approfondissement et déclinaison des chantiers opérationnels associés à la mise en œuvre de la stratégie avec les acteurs de la communauté numérique**, en particulier les recteurs, leurs conseillers et les opérateurs
- **Mise en place d'une nouvelle organisation** pour porter le service public de l'enseignement numérique

Une nouvelle gouvernance nationale

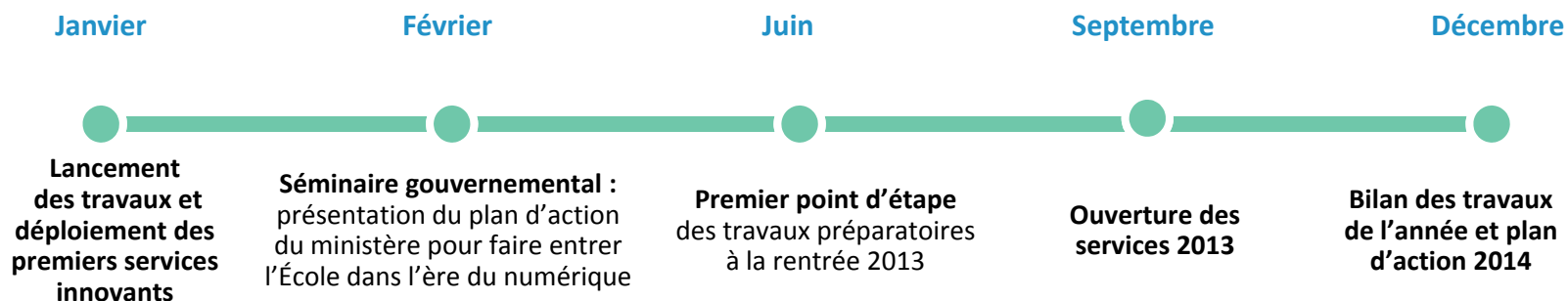
Dès 2013, mise en place d'une gouvernance nationale sur le numérique éducatif mobilisant l'ensemble des acteurs concernés :

- un **comité stratégique**, interne à l'éducation nationale, **présidé par le ministre**, qui s'appuiera sur une structure dédiée
- un **conseil du numérique éducatif**, instance de dialogue et de coordination associant des représentants de la communauté éducative, de l'éducation nationale, des collectivités territoriales et de la recherche, des partenaires publics, des acteurs privés de la filière numérique éducative et des personnalités qualifiées. Il travaillera en étroite coordination avec le nouveau Conseil national du numérique

Des travaux avec l'ensemble des acteurs de la communauté numérique éducative

- Dès janvier, lancement d'un cycle de travail avec les collectivités, la Caisse des dépôts et consignations et les associations d'élus, pour convenir d'actions conjointes et **définir une gouvernance partagée au niveau territorial** en matière de numérique éducatif. Cette gouvernance constituera le cadre commun de dialogue et de partenariat au niveau local
- Mise en place d'un rendez-vous annuel de rencontre avec les industriels privés de la filière du numérique éducatif

Cinq temps forts en 2013



FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Une ambition
pour la refondation
de l'École

Jeudi 13 décembre 2012



ministère
éducation
nationale



Sommaire

Des services à destination des élèves et des enseignants

Permettre aux élèves d'apprendre plus efficacement grâce au numérique

1

Proposer un accompagnement adapté aux élèves en ayant le plus besoin

3

Des services à destination des enseignants

Permettre aux enseignants d'être acteurs du numérique éducatif

5

Faciliter l'orientation des enseignants dans le choix de ressources numériques

7

Des services à destination de la communauté éducative

Aider les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants

9

Simplifier les démarches administratives

11

Garantir à tous l'accessibilité de l'École

12

L'ENT, clé de voûte de projets numériques d'établissement fédérateurs

Poursuivre le déploiement des espaces numériques de travail (ENT)

13

Actions prévues pour pérenniser l'entrée de l'École dans l'ère du numérique

Mettre les enseignants, les personnels d'encadrement et les chercheurs au cœur du développement des usages du numérique

15

Renforcer les relations partenariales avec les collectivités territoriales

17



Permettre aux élèves d'apprendre plus efficacement grâce au numérique

Objectif 2017 : des ressources numériques pédagogiques facilement accessibles

- Reliées aux programmes scolaires, avec des entrées simples par niveau et discipline, ces ressources seront proposées pour que les élèves, en autonomie ou avec l'aide d'un adulte, puissent les consulter, pour approfondir l'enseignement dispensé en classe
- Ces ressources numériques de qualité permettront également une ouverture artistique et scientifique
- Ces ressources seront prioritairement libres



Une collection de ressources numériques et de films d'animation pédagogiques sur les points clés du programme du primaire, accessible en ligne

Septembre
2013

- Mise en ligne par le CNDP de ressources numériques sur les apprentissages des fondamentaux
- Création par le CNDP d'une collection de films audiovisuels accessibles en ligne gratuitement et libres de droit :
 - sur des points clés des enseignements fondamentaux : apprendre à lire, dire et écrire ; aborder autrement la géométrie, la résolution des problèmes en mathématiques, etc.
 - sur des enseignements d'ouverture, concernant :
 - l'éducation civique : valeurs républicaines, égalité femmes/hommes, respect entre les générations, entraide et coopération, vivre ensemble
 - la connaissance du monde
 - l'éducation artistique et culturelle



Un accès en ligne à des sujets et éléments de correction du brevet des collèges et du bac des 3 dernières années, pour les filières générales, technologiques et professionnelles

Janvier
2013

Proposer aux élèves un accès gratuit aux sujets des épreuves, puis à des éléments de correction du brevet des collèges et du baccalauréat, pour faciliter la préparation aux examens

Aider les enseignants dans la préparation des devoirs en cours d'année et orienter les élèves sur les attendus des épreuves



- Mise en ligne sur le portail Éduscol (eduscol.education.fr) de sujets et éléments de correction des trois dernières années (pour les épreuves non modifiées), concernant le brevet des collèges, le baccalauréat général, technologique et les filières du baccalauréat professionnel suivies par le plus d'élèves
- Dès janvier 2013 : accès aux sujets d'examen depuis un formulaire de recherche sur le portail Éduscol et possibilité de les télécharger en format PDF
- Progressivement, à partir de septembre 2013 :
 - élargissement du périmètre à l'intégralité des baccalauréats professionnels et aux concours généraux
 - en collaboration avec les corps d'inspection, ajout d'éléments de correction
 - création de liens pour les enseignants, renvoyant vers des contenus en rapport avec les sujets : définition des épreuves, scénarios pédagogiques sur les thèmes posés en examen, etc.



Septembre
2013

Une offre de services en ligne accessible à tous pour l'apprentissage de l'anglais en primaire, *English for Schools*, proposée à toutes les écoles

- Deux sites internet proposant des univers cohérents et imbriqués :
 - l'un à destination des élèves de primaire, *English for Pupils*
 - l'autre à destination des enseignants, *English for Teachers*
- Des ressources numériques ciblées et adaptées aux 8-10 ans
- Une approche originale, ludique et interactive faisant appel à des ressources du web en anglais, préalablement sélectionnées puis éditorialisées
- Un dispositif en ligne innovant et au cœur de l'actualité, proposé par le CNED

CE2 - CM1 -
CM2
Rentrée 2013
Anglais
Elèves
Enseignants
Accès libre
100 % en ligne



Le meilleur du web anglophone pour tous les élèves

Des contenus éditorialisés, en accès libre pour les enfants et leurs parents, et mobilisables en classe ou à distance

Favoriser l'apprentissage de l'anglais par les enfants

Faciliter le travail de préparation des cours pour les enseignants

Développer l'envie d'apprendre l'anglais



Tout pour faciliter l'apprentissage de l'anglais en primaire

Des contenus, des fiches pratiques, des conseils et des pistes d'utilisation pédagogique en classe des ressources d'*English for Pupils*

Une télévision connectée pour créer et diffuser des contenus produits par les lycées dans le cadre de l'éducation aux médias et à la culture numérique

Septembre
2013

- Rendre les lycéens auteurs de contenus en lien avec les programmes scolaires pour leur permettre d'avoir une approche critique des médias numériques en étant eux-mêmes producteurs d'informations

Objectif 2017 : un service d'échange entre enseignants et élèves en prolongement de la classe

- Des espaces de travail partagés entre les enseignants et leurs élèves seront progressivement déployés, accessibles en classe, dans l'établissement, mais aussi à domicile. Ils trouveront leur place dans la stratégie d'évolution des ENT (cf. page 13)
- Ces espaces permettront aux enseignants de mettre en ligne et partager avec leurs élèves des documents en appui du cours. Ces ressources permettront aux élèves de réviser, de s'entraîner, de s'évaluer, et d'approfondir le cours
- Si le numérique doit permettre une interactivité plus grande entre l'enseignant et ses élèves, cette interactivité doit rester maîtrisée et compatible avec l'activité des enseignants





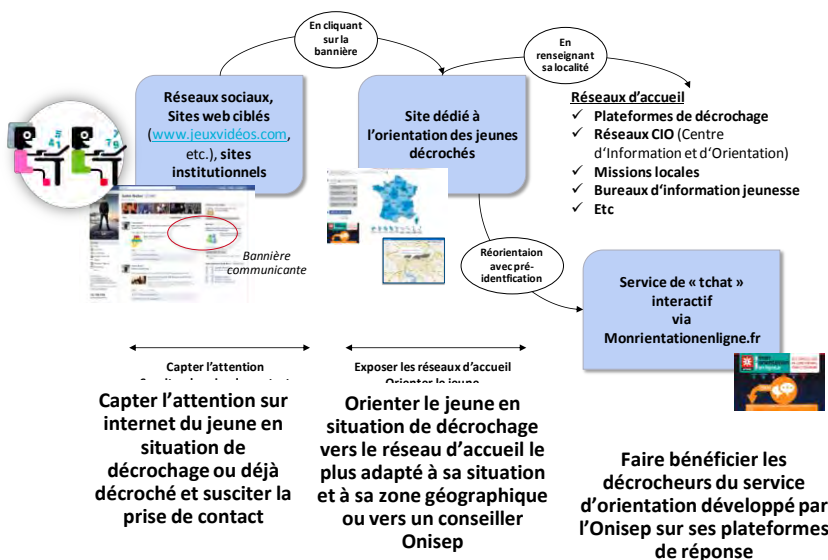
Objectif 2017 : une mobilisation du numérique pour contribuer à la lutte contre le décrochage

- Des actions seront conduites sur les réseaux sociaux et des sites partenaires pour capter l'attention des jeunes en situation de décrochage (jeunes quittant le système scolaire sans diplôme) et les informer des services dont ils peuvent bénéficier
- Des outils de communication attractifs et adaptés seront proposés pour favoriser la prise de contact des élèves décrochés avec les plateformes de suivi déjà existantes
- Des actions destinées aux professionnels en charge de la lutte contre le décrochage seront également mises en place, ainsi qu'un service de géolocalisation des solutions à proposer aux décrocheurs



Un service en ligne d'orientation pour les jeunes en situation de décrochage scolaire

1^{er} trimestre 2013



- Un site web dédié à l'orientation des décrocheurs, bénéficiant du savoir-faire en matière de géolocalisation de l'Onisep et conduisant le décrocheur jusqu'au lieu d'accueil le plus proche et le mieux adapté à ses besoins, sans tenir compte des frontières administratives habituelles
- Une campagne de communication sur les réseaux sociaux et des sites très fréquentés par les jeunes, avec des contenus adaptés et scénarisés, visant à diriger le jeune décroché vers un site web dédié facilitant sa prise en charge par un réseau d'accueil ou un conseiller

- Un service interactif proposé par l'ONISEP, sous la forme d'un site web puis d'une application mobile, en lien avec le service de géolocalisation des points d'accueil
- Un service de « tchat » permettant de conserver l'anonymat
- Un ancrage territorial renforçant les liens de proximité avec les régions, les académies et les réseaux d'accueil, assurant une égalité de traitement sur tout le territoire, et permettant d'apporter une réponse rapide et précise aux sollicitations des usagers (décrocheurs, familles et personnes en charge de leur accompagnement)





Permettre aux enseignants d'être acteurs du numérique éducatif

Objectif 2017 : un « Campus numérique » pour favoriser la formation aux usages du numérique et la rénovation des pratiques pédagogiques

- Ce « service en ligne » de formation des enseignants, intégré aux offres des ESPE ou complémentaire de celles-ci, proposera des modules et parcours de formation initiale et continue, des ressources et des services, ou encore des éléments de préparation aux concours de recrutement des enseignants
- Il contribuera au développement des compétences des enseignants en matière d'utilisation technique et pédagogique des outils et ressources numériques (formation au numérique) et mobilisera le numérique pour leur offrir de nouvelles modalités de formation (formation par le numérique)
- Il sera mobilisable « à la carte » et sous différentes formes : accès en autonomie par les enseignants et les personnes se destinant à ce métier ; mobilisation par les ESPE pour la formation initiale des étudiants ; utilisation dans le cadre de la formation continue. Les formations en ligne pourront également faire l'objet d'un accompagnement ou d'un tutorat en présentiel
- Des entrées spécifiques concerneront les personnels de direction et d'encadrement (direction des établissements et corps d'inspection)



Un premier jeu de modules de formation en ligne, préfigurant un « Campus numérique »

Septembre
2013

- Ces modules de formation pourront être mobilisés pour des formations à distance ou en présentiel



Objectif 2017 : un réseau professionnel des enseignants, espace d'échange et de co-construction entre pairs

- Ce réseau social, développé par le CNDP, facilitera la mise en réseau des enseignants et leur permettra de co-élaborer et de partager des contenus et services pédagogiques numériques, mais aussi échanger sur leurs pratiques et usages et de collaborer autour de projets communs. Il permettra l'animation de communautés
- Les pratiques et ressources présentant une plus-value pédagogique particulière pourront être diffusées plus largement sur les sites institutionnels nationaux et académiques



Dès 2013 des enseignants et personnels d'encadrement seront associés à sa conception, pour une mise en service à la rentrée 2014

**2013
2014**





Faciliter l'orientation des enseignants dans le choix de ressources numériques

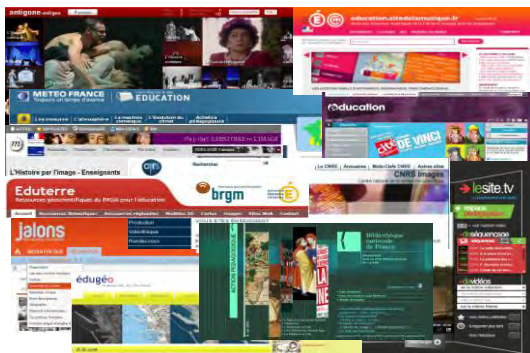
Objectif 2017 : une offre de contenus et services numériques facilitant les apprentissages

- Des ressources, s'appuyant sur les derniers résultats de la recherche, permettront d'aborder autrement les notions et concepts que les élèves ont traditionnellement des difficultés à comprendre
- Ces ressources seront conçues pour être aisément mobilisables et personnalisables par les enseignants. Elles pourront être intégrées à des séquences pédagogiques dans diverses situations : dans un cours magistral, dans un temps de travail en sous-groupe ou pour une individualisation de l'apprentissage. Elles permettront de faire participer activement les élèves et de développer leur autonomie
- Des scénarios pédagogiques, associés aux ressources, permettront aux enseignants de les exploiter pleinement
- La priorité sera donnée aux apprentissages fondamentaux et à l'enseignement des langues vivantes



Un meilleur accès aux ressources numériques des grands établissements publics culturels et scientifiques

Septembre
2013



- Des ressources de nombreux établissements, dans un affichage harmonisé, permettant une identification simple par les enseignants et les élèves
- Des pistes d'utilisation pédagogique des ressources, des outils et des services, en ligne ou en téléchargement, adaptés aux besoins des élèves et respectant la liberté pédagogique des enseignants
- Des ressources aisément accessibles : directement lorsqu'elles sont gratuites et sans authentification, ou bien via les ENT des établissements lorsqu'il faut une authentification et des échanges de données à caractère personnel (à défaut via les sites des partenaires ou de leurs distributeurs) pour respecter la réglementation de la CNIL

Fédérer l'offre
pour les
élèves et
enseignants

Proposer à tous les
établissements scolaires,
gratuitement ou à faible coût, des
ressources numériques adaptées
aux besoins

Assurer l'égalité d'accès à la
culture, aux savoirs, via un
accompagnement numérique
pédagogique

Simplifier l'utilisation des
ressources et favoriser la
mutualisation des bonnes
pratiques

Faciliter l'éducation aux
usages du numérique et la
production numérique des
élèves





Objectif 2017 : un portail de référence de ressources numériques pédagogiques dédié aux enseignants

- Ce portail permettra aux enseignants d'accéder à des informations sur des ressources numériques pédagogiques de qualité, conformes aux programmes, publiques et gratuites, existant pour leur niveau et discipline et de partager leurs avis sur ces ressources
- Des scénarios pédagogiques, associés aux ressources, donneront aux enseignants des pistes d'utilisation en classe
- La qualification de ces ressources et la création de ces scénarios pédagogiques mobiliseront les enseignants dans une logique collaborative





Aider les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants

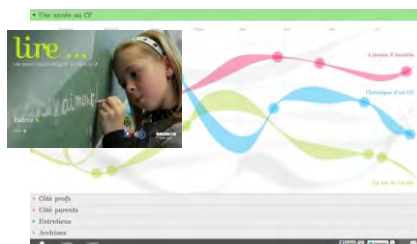
Objectif 2017 : des ressources numériques pour aider les parents à devenir acteurs de la progression scolaire de leur enfant

- Cette offre vise à aider les parents à mieux comprendre le système éducatif et les modes d'apprentissage
- Elle donnera aussi accès à des informations et à des services concernant les programmes scolaires, l'orientation, etc.



Un dispositif interactif sur l'apprentissage de la lecture, pour les parents d'élèves de CP et les jeunes enseignants, accessible sur education.gouv.fr et cndp.fr

Janvier
2013



▼ Côté parents

Les accompagner par des explications sur les mécanismes et les temps d'apprentissages, les informer sur ce qui se passe en classe, et leur permettre de comprendre le déroulement de l'année clé qu'est le cours préparatoire

▼ Côté profs

Les accompagner, en particulier les futurs et jeunes enseignants, sans être normatif, en apportant des éclairages réalisés par des spécialistes sur la pédagogie liée à l'apprentissage de la lecture

Des vidéos, extraits de séances de classes, illustrant les divers domaines de l'apprentissage de la lecture (compréhension, écriture, etc.)

Des témoignages d'enseignants, parents, chercheurs, experts et psychologues scolaires

Des extraits d'articles et d'ouvrages pédagogiques, des images d'archives sur la lecture à l'école de 1880 à nos jours

« Lire... une année d'apprentissage de la lecture au CP »

Environ 3 heures de séquences filmées dans 2 classes de CP, en ligne et en libre accès

Plusieurs types de contenus pour que les usagers se construisent des parcours personnalisés



Objectif 2017 : des espaces partagés pour renforcer les liens entre les familles et l'établissement

- Concernant la vie pédagogique et la vie scolaire, ces espaces permettront de faciliter la collaboration des équipes pédagogiques, et l'association des parents pour le suivi de l'élève
- Le développement de ces services s'appuiera sur une politique renouvelée de mise en place des espaces numériques de travail, qui doivent être systématiquement intégrés dans le projet d'établissement. Ces services concernent le cahier de texte numérique, les espaces d'échange enseignants-parents et dédiés aux projets et à la vie de l'établissement, les services « vie scolaire », etc.
- Chaque école et établissement scolaire devra disposer d'un site web d'information donnant aux parents des informations sur le quotidien de la vie scolaire : absence de professeurs, cantine scolaire, liste de fournitures scolaires demandées, etc.



Simplifier les démarches administratives

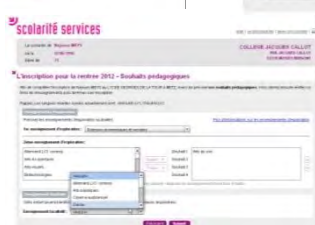
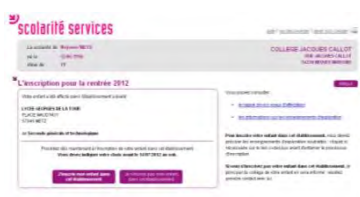
Objectif 2017 : des téléservices (e-administration) pour simplifier les démarches administratives des parents et personnels des établissements

- La dématérialisation des démarches administratives offrira aux familles, aux chefs d'établissement et aux enseignants une flexibilité lors des temps forts de l'année (inscriptions, choix des options, etc.)

Une dématérialisation de la procédure d'inscription au lycée, pour simplifier la vie des familles et des chefs d'établissement

Juin
2013

- Proposition d'un service en ligne, permettant aux parents de :
 - consulter la notification de la décision d'affectation
 - confirmer ou refuser l'inscription dans le lycée désigné
 - formuler des souhaits pour les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs
 - mettre à jour la fiche de renseignements administratifs
- Ce service permettra également le suivi des inscription des élèves et l'importation des dossiers complétés par les chefs d'établissement de collège et de lycée





Garantir à tous l'accessibilité de l'École

Objectif 2017 : une meilleure accessibilité des services pour les enfants en situation de handicap et leurs familles

- Des services d'information seront spécifiquement dédiés aux familles de jeunes en situation de handicap



Une offre en matière d'orientation, accessible aux élèves en situation de handicap sur Smartphone

Janvier
2013

- Création d'un site mobile et d'une application sur Smartphone, accessibles aux élèves, parents et équipes éducatives, personnes aveugles et malvoyantes incluses, grâce à l'utilisation d'un lecteur d'écran restituant de façon orale les contenus du site
- Cette offre contient :
 - des informations sur les formations ante et post-bac, les métiers, les établissements, ainsi que des témoignages sur ces sujets
 - une recherche dédiée pour les jeunes en situation de handicap, permettant de trouver les structures d'accueil en collège, en lycée, ou en établissement médico-social, et les organismes d'aide (maisons départementales des personnes handicapées, associations spécialisées, centres de ressources, etc.)



Poursuivre le déploiement des espaces numériques de travail (ENT)

L'espace numérique de travail, un cadre simple et sécurisé pour les usages numériques au sein de l'établissement

- L'ENT recouvre un **ensemble de services numériques pour la communauté éducative de l'établissement** (enseignants et autres personnels, élèves, parents), rassemblés dans un **portail unique et sécurisé**, accessible par internet :
 - des services pédagogiques (cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage de documents partagés entre élèves et enseignants, outils collaboratifs, etc.)
 - un accès à des ressources pédagogiques numériques personnalisées
 - des services de vie scolaire (notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.)
 - des services de communication (messagerie, information des personnels et familles, etc.)
- Il permet de simplifier la vie numérique de l'établissement et les démarches des usagers, grâce à une identification unique et au regroupement des services dans un même endroit
- Il **garantit la confidentialité des données personnelles**, dans le respect des exigences de la CNIL
- Il constitue un **outil commun qui lie et relie la communauté éducative**

Plus qu'un outil, l'ENT est un véritable projet collectif pour l'établissement, libre de personnaliser les services en fonction de ses besoins

Un déploiement à grande échelle des ENT fondé sur un partenariat entre les académies, les collectivités locales et les établissements

- Plus de **4 000** lycées et collèges, soit environ 25 % des établissements publics et privés, disposent à la rentrée 2012 d'un espace numérique de travail : ils offrent ainsi à près de **6 millions d'usagers** (élèves, enseignants, parents, personnels administratifs, techniques et d'encadrement) un bouquet de services numériques
- **63 départements et 19 régions ont prévu à ce jour de généraliser l'ENT** à l'ensemble des établissements de leur territoire (respectivement collèges et lycées) **d'ici 2014**
- Les projets de mise en place d'ENT dans le **1^{er} degré**, encore peu nombreux, se développent avec une demande forte des collectivités locales
- Les dispositifs de suivi et d'évaluation montrent que **les usages se développent** progressivement, avec une utilisation importante des ENT mis en place depuis plusieurs années

Une généralisation des ENT dans un cadre renouvelé et cohérent avec la stratégie numérique

Une collaboration plus étroite avec les collectivités, y compris dans le 1^{er} degré

- Une association plus importante des collectivités au pilotage national des ENT (politique ENT et cadre technique et juridique), au sein d'une gouvernance partagée
- Un appui aux collectivités pour équiper plus simplement et pour un coût moindre les écoles (1^{er} degré) de solutions ENT adaptées grâce à une incitation au développement des solutions libres, via un partenariat avec l'UGAP et des appels à projets
- Un effort conjoint académies-collectivités-ministère pour relancer les quelques projets ENT aujourd'hui en difficulté

Un partenariat renouvelé avec la CDC

- Un partenariat confirmé entre l'éducation nationale et la Caisse des dépôts et consignations sur le développement des ENT
- En particulier, une contribution de la CDC pour simplifier l'accès aux ressources numériques pédagogiques et personnalisées (contenus et services) depuis l'ENT

Un développement des potentialités pédagogiques des ENT

- Un accent mis sur la contribution de l'ENT aux projets d'établissement et aux projets académiques
- Une extension des services offerts par les ENT et leur déclinaison pour le 1^{er} degré
- Un objectif d'enrichir les services et ressources disponibles dans ou via l'ENT, pour favoriser son usage en classe et en dehors

Une implication plus forte des parents

- Une information en amont des parents lors des projets de déploiement d'un ENT dans l'établissement
- Une formation des parents à l'usage des ENT

Une plus grande interopérabilité des ENT

- Des évolutions du schéma directeur national, pour renforcer l'interopérabilité et prendre en compte les évolutions technologiques



Un travail collectif au 1^{er} semestre 2013



- Un cycle de travail entre tous les acteurs des ENT (académies, collectivités territoriales, CDC, fournisseurs et éditeurs, etc.) sera organisé au 1^{er} semestre 2013. Il permettra de stabiliser une vision partagée de l'ENT et de renforcer la convergence des projets

Mettre les enseignants, les personnels d'encadrement et les chercheurs au cœur du développement des usages du numérique

L'ambition à horizon 2017

- **Enseigner en classe avec le numérique :**
 - renforcer la prise en compte du numérique dans les programmes scolaires
 - faire acquérir aux élèves de nouvelles compétences pour comprendre le monde numérique et maîtriser ses outils ; renforcer le recours au numérique pour l'éducation au bon usage et au traitement critique des informations numériques, et pour favoriser les travaux de groupe et l'entraide entre élèves
 - faire évoluer les examens, dans leurs contenus et modalités, afin d'y renforcer la place du numérique, sur la base des enseignements qui seront tirés des expérimentations en cours
- **Inscrire le numérique dans les formations initiales et continues des enseignants pour rénover les pratiques pédagogiques et, en priorité :**
 - renforcer la formation au numérique en formation initiale
 - inciter au recours à la formation par le numérique, lors des périodes de stages et en formation continue, pour sensibiliser à l'apprentissage à distance et favoriser une mise en réseau des futurs enseignants, notamment par discipline
- **Sensibiliser et former les personnels d'encadrement au numérique**
- **Mettre à disposition des contenus numériques pédagogiques de haute qualité**
- **Faciliter la production et le partage de contenus pédagogiques par les enseignants**
- **Valoriser les enseignants s'impliquant dans l'accompagnement au déploiement du numérique**
- **Développer des programmes de recherche en faveur des pratiques pédagogiques innovantes et de l'évaluation de l'impact du développement du numérique à l'École**

Des premières réalisations concrètes dès 2013

2013

- **Renforcement de la formation des enseignants au numérique**
 - Évolution de la certification dans la formation des enseignants (C2I2E), dans une logique de plus grande professionnalisation, en organisant une certification en établissement pendant le stage
 - Formation de 5 000 enseignants qui n'ont pas suivi le C2I2E en formation initiale
 - Mise en place d'un plan massif de formation disciplinaire pour former 150 000 enseignants sur 2 ans, s'appuyant sur les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR)
 - Mise en place d'un plan de formation national dédié aux référents numériques
 - Développement des formations à l'attention des formateurs, des référents académiques

■ Intégration du numérique dans les programmes scolaires

- Extension progressive d'une option "sciences du numérique" dans l'éventail des options proposées en terminale générale et technologique

■ Promotion du recours à la formation des enseignants par le numérique

- Mise à disposition de modules de formation à distance, en formation initiale et continue, dans le cadre d'un « Campus numérique »

■ Sensibilisation et formation des personnels d'encadrement

- Développement des formations à destination des personnels d'encadrement, corps d'inspection et des directeurs d'école et chefs d'établissement
- Promotion de l'inscription du numérique dans les projets d'établissement
- Proposition aux chefs d'établissement d'éléments pour évaluer la mise en œuvre de leur politique numérique

■ Valorisation des enseignants s'impliquant dans l'accompagnement du déploiement du numérique

- Prise en compte de cet investissement dans les promotions et évolutions de carrière

■ Incitation à la recherche en faveur des pratiques pédagogiques innovantes

- Dans le cadre d'un travail conjoint avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et dans la perspective de la mise en place des ESPE, renforcement des liens entre formation et recherche pour apporter des réponses aux questions d'ordre pédagogique, technologique, économique et sociologique soulevées par le développement du numérique à l'École et plus largement dans les pratiques des jeunes
- Conduite de travaux interdisciplinaires en mobilisant les sciences cognitives, de l'éducation, et de l'information et de la communication, la sociologie, la didactique des disciplines, les neurosciences et différentes branches de l'informatique
- Mise en place d'une politique d'incitation à la recherche sur le numérique éducatif, par le soutien à des projets de recherche sur des thèmes prioritaires
- Accroissement du rôle de la recherche dans l'observation critique des usages et dans l'évaluation des pratiques pédagogiques s'appuyant sur des ressources numériques
- Organisation de séminaires universitaires sur ces sujets (Ifé, EHESS, etc.)



Renforcer les relations partenariales avec les collectivités territoriales

L'ambition à horizon 2017

- Coordonner les actions des différents acteurs territoriaux en charge de la mise en œuvre de la politique éducative autour d'une gouvernance territoriale dédiée au sujet du numérique à l'École
- Construire un partenariat avec les collectivités territoriales incluant la politique d'équipement et de maintenance des matériels numériques en relation avec la politique de formation et de contenus numérique de l'État
- Développer des collaborations avec la Caisse des dépôts et consignations et l'UGAP, pour faciliter les acquisitions d'équipement et de services de maintenance et l'accès au très haut débit
- Mobiliser des fonds européens du FEDER et des « Investissements d'avenir » en cofinancement des projets des collectivités territoriales



Des premières réalisations concrètes dès 2013

2013

- **Clarification des rôles et responsabilités et mise en place d'une gouvernance territoriale**
 - Clarification dans le projet de loi de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales
 - Mise en place d'une gouvernance conjointe ministère de l'éducation nationale et collectivités, en charge de la coordination des actions en faveur du développement du numérique
- **Conclusion de partenariats avec l'UGAP pour répondre aux difficultés des communes face au choix de solutions d'équipements numériques et faciliter l'acquisition et la maintenance d'équipements numériques éducatifs**
 - **Proposition d'une offre globale d'équipement et de prestations associées pour les écoles primaires au printemps 2013**
 - Proposition d'une offre globale, selon plusieurs configurations de matériels possibles, pour répondre aux choix des enseignants et comprenant d'une part des surfaces interactives, des ordinateurs ou des tablettes ; et, d'autre part, un ensemble de prestations indispensables pour un usage simple, régulier et durable des équipements par les élèves et les enseignants
 - Réalisation de prestations couvrant la livraison unique et l'installation des équipements, une aide à la prise en main par les enseignants, une maintenance dans des délais raisonnables, un numéro de service après-vente unique pour tous les équipements et une garantie optionnelle de remplacement des matériels
 - Proposition d'un accompagnement systématique des enseignants du 1^{er} degré sur les usages pédagogiques pouvant être développés, avec leurs élèves, à partir des matériels qui leur sont proposés. En option, un accompagnement plus personnalisé sera proposé pour les enseignants, voire les parents, de l'école nouvellement équipée
 - **Développement d'une solution ENT « clé en main » (service et accompagnement) pour le 1^{er} degré, pour 2014**
 - Proposition d'une offre d'ENT « complète » permettant à une commune d'accéder simplement à ce type de services, quel que soit le nombre d'élèves, et accompagnée de prestations permettant à la commune d'adapter cette solution d'ENT à ses propres besoins

- **Aide aux collectivités pour s'équiper et se doter des services numériques indispensables à l'École de demain, grâce à la convention avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) sur le numérique au service des nouvelles ambitions pour le 1^{er} degré**

Le très haut débit sera bientôt une condition absolue pour un développement des usages dans les classes pour exploiter toutes les potentialités du numérique (visioconférences pour l'apprentissage des langues ou pour le soutien scolaire, manuels scolaires numériques, ressources culturelles et audiovisuelles, etc.). Le THD participe de l'attractivité des territoires et assure un égal accès de tous les écoliers aux ressources pédagogiques

- **Appui de la CDC aux collectivités pour déployer le très haut débit dans les écoles**

- Incitation au raccordement des écoles au THD, en particulier en zones rurales
- Promotion de la prise en compte du raccordement des écoles au sein de toutes les instances élaborant les schémas d'aménagement numérique dont la CDC est partie prenante

- **Appui de la CDC à l'émergence de structures de mutualisation pour faciliter le déploiement du numérique**

- Incitation par la CDC en association avec les représentants des collectivités, à la mise en place de modalités efficaces pour mutualiser les infrastructures et services numériques entre les écoles, et limiter les moyens dédiés localement aux usages numériques
- Appui aux communes, notamment de petites tailles et requérant des compétences techniques, pour élaborer les structures de mutualisation qui leur permettront de mener à bien les projets pour équiper leurs écoles

- **Appui de la CDC au développement des services et usages numériques à l'École**

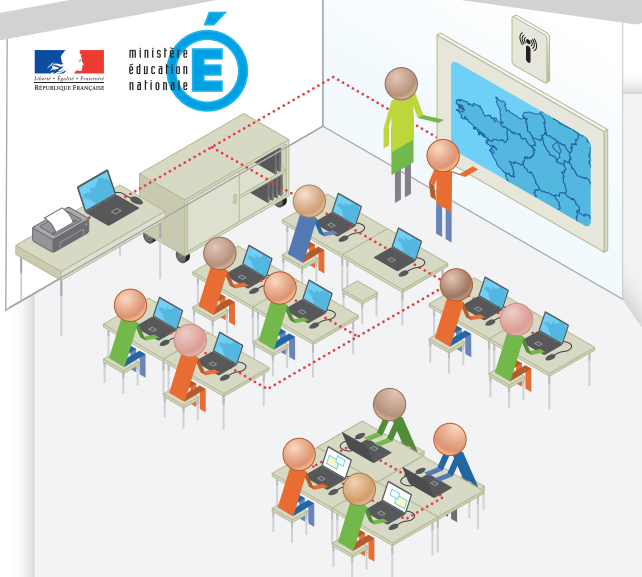
- Participation de la CDC, pour une plus grande accessibilité des ressources via les ENT, aux travaux menés par le ministère autour de la création d'un cadre sécurisé pour les données dont sont responsables les acteurs du numérique éducatif
- Appui à la mise en place d'expérimentations autour de collèges numériques pilotes, pour étudier l'impact du raccordement au réseau de fibre optique sur tous les usages numériques de l'établissement, dans une optique de généralisation

- **Incitation à la mobilisation des fonds européens FEDER en cofinancement de grands projets numériques pour les communes fiscalement défavorisées**

- Soutien de la priorité numérique du ministère, en incitant les académies à se rapprocher des collectivités pour construire des projets éligibles au FEDER (dans le cadre du pacte pour la croissance et l'emploi en 2013 et dans la perspective de la nouvelle programmation 2014-2020)
 - Accélération des projets en cours dans de nombreuses académies qui n'ont pas encore bénéficié de cette source de financement, via l'identification par les recteurs et préfetures de région (SGAR) des fonds pouvant leur être alloués
 - Création d'une cellule d'appui au ministère pour assister les rectorats constituant des demandes de financement FEDER
 - Conception en partenariat avec les collectivités territoriales, les préfetures de région et le rectorat, de nouveaux projets numériques pour le déploiement du très haut débit et des ENT, la mise en œuvre de services numériques pédagogiques, l'accompagnement du développement des usages du numérique éducatif ou encore la dotation en matériels pour un équipement collectif ou individuel (élèves), qui pourront être soumis en 2013

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

→ UNE ENVIE PARTAGÉE



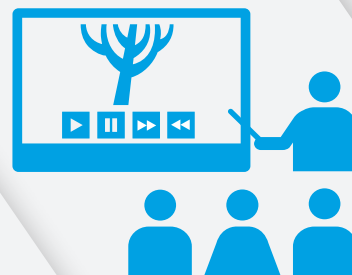
LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE PLÉBISCITÉ

Le développement du numérique à l'École est une bonne chose, pour

98 % **92 %** **92 %**
 Élèves Enseignants Parents



Des bénéfices pour la classe



L'EFFICACITÉ de l'enseignement

→ Le numérique favorise l'efficacité de l'enseignement pour

87 % **74 %** **75 %**
 Élèves Enseignants Parents

LA PARTICIPATION des élèves

→ Le numérique favorise la participation des élèves pour

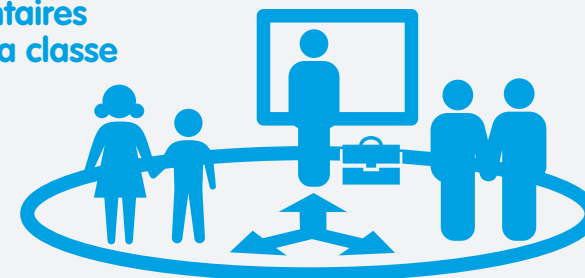
84 % **79 %** **81 %**
 Élèves Enseignants Parents

L'ATTRACTIVITÉ des cours

→ Le numérique favorise l'attractivité des cours pour

96 % **95 %** **93 %**
 Élèves Enseignants Parents

Des services supplémentaires en prolongement de la classe



DES ESPACES D'ÉCHANGE EN LIGNE

seraient utiles pour

- Disposer de contenus pour réviser leurs cours
- Échanger avec l'établissement sur la vie scolaire
- Faciliter la gestion des tâches administratives

98 %
 Élèves

93 %
 Enseignants

84 %
 Parents

Un service de SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE

→ serait utile pour

95 %
 Élèves

94 %
 Enseignants

84 %
 Parents



LE RÉSEAU PROFESSIONNEL dédié aux enseignants

serait surtout utile pour

- Échanger avec les autres enseignants des ressources pédagogiques
- Construire avec d'autres enseignants des ressources pédagogiques

91 %
 Enseignants

86 %
 Enseignants

La formation EN LIGNE

serait surtout utile pour

- Apprendre à utiliser des outils numériques à des fins pédagogiques

86 %
 Enseignants

78 % des Français disposent d'un ordinateur et 75 % des Français ont accès à internet (La diffusion des technologies de l'information et de la communication, CREDOC 2011)

96 % des 8 - 17 ans utilisent internet (L'usage des réseaux sociaux chez les 8 - 17 ans, TNS 2011)

92 % des enseignants pensent qu'il existe un décalage d'usage des technologies entre l'École et l'extérieur (Les TICE et les enseignants, IPSOS 2011)

31 % des enseignants du secondaire utilisent les ressources pédagogiques numériques au moins une fois par semaine (Enquête PROFETIC, ministère de l'éducation nationale 2011)

Seuls 21 % des enseignants du secondaire font manipuler les TICE aux élèves au moins une fois par semaine (Enquête PROFETIC, ministère de l'éducation nationale 2011)